



SECTION
DES
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CTL DU 14-06-2022

Les élu(e)s FO ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Le 18 mai dernier, par message sur Ulysse, le Directeur Général nous annonçait une grande campagne de « brainstorming » associant les agents aux fins de se doter « *ensemble d'une nouvelle feuille de route, qui définira des perspectives claires et partagées pour l'ensemble de nos métiers et de notre organisation, et qui pourra être le cadre d'un futur nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM).* »

Pour le coup, il s'agit bien d'une opération de COM. Après avoir démantelé le réseau à coup de suppressions de postes et services, d'emplois, de missions, il est demandé désormais aux agents de trouver des solutions.

Cela pourrait se résumer ainsi : « Dites-nous ce dont vous avez besoin, on vous dira comment vous en passer ».

Nous alertons nos collègues sur la participation à ce « tournez-méninges » qui, sous prétexte de donner la parole aux agents, sera surtout et avant tout pour l'administration une caution afin de valider ses nouveaux projets, regrouper les services, densifier, spécialiser, digitaliser, privatiser, platformiser, régionaliser et plus si affinités.

Quant aux « perspectives claires et partagées » nous en avons été témoins avec la connaissance, par voie de presse, du projet du NRP local le 6 juin 2019 et par la suite la divulgation de son guide méthodologique sur la communication à l'endroit des élus et des agents !

De la même manière, interrogez les collègues qui reçoivent une missive administrative leur faisant l'injonction de formuler une demande de mutation en raison de la suppression de leurs postes. Sans compter ceux et celles qui s'investissent sans aucune reconnaissance professionnelle par le biais de la notation, des promotions.

Par contre, Monsieur le Président, nos collègues souscriraient volontiers à une augmentation du point d'indice. 1,2 % seulement d'augmentation en 12 ans alors que la moyenne dans le privé tournait autour de 2 %/an.

Ce n'est plus une « reconnaissance » comme le laisse entendre nos ministres, mais bien un dû !

Interrogez nos collègues sur leurs conditions de travail après regroupements des structures et en général. Il n'y a jamais eu autant de souffrances au travail, de tensions, de maladie et de burn-out !

En conséquence, les agents sollicitent des adaptations d'horaires d'ouverture, non pas par perte du sens du service public, mais parce que cela reste la seule alternative pour pallier les suppressions d'emplois et le surcroît de travail occasionné.

Quant à l'usager en zone rurale qui voit au fil du temps disparaître l'ensemble de ses services publics, qu'il se rassure, la Dgfip lui permettra gracieusement de donner son avis sur une tablette.

Le Président a répondu à notre liminaire et n'a pas souhaité faire de commentaire particulier sur le « brainstorming ». Par contre, il convient « de prendre l'exercice pour ce qu'il est ». « Il est toujours intéressant de discuter de l'avenir de nos métiers avec les agents, comme nous le faisons avec les OS ». « Ce n'est pas un catalogue que l'administration appliquera stricto sensu, c'est un élément de réflexion pour les décideurs ».

Point N°1 – Approbation du PV de la séance du 09/12/21 (pour avis et vote)

Le Pv a été approuvé à l'unanimité.

Pour des raisons pratiques, les points 4 et 5 sur la formation professionnelle ont été abordés en premiers.

Point N°4 – Bilan de la formation professionnelle 2021 (pour information)

Le service est composé d'un cadre A et d'un cadre B pour 830 agents.

La formation professionnelle a repris en 2021 avec beaucoup d'aléas (distanciel, formations annulées ou reportées). Une mutualisation avec le département 40 a été mise en place. Il ressort qu'il n'y a pas assez de formateurs SPL.

Le service recense 55 formateurs en 2021 dont 12 pour la préparation aux concours.

Les outils sont vieillissants, flore sera remplacée par sémaphore. La formation professionnelle dispose de plus de 20 applications. Ces dernières sont même externes au réseau concernant les services civiques et les apprentis. 6 collègues seraient « exclus » des formations. Il s'agirait de collègues affectés depuis plus de 10 ans sur leurs postes. Le directeur souligne au passage que ce sont ces agents qui auraient le plus besoin de formation.

Le service Forpro déplore le manque d'attractivité de la Dgfip concernant les services civiques. Sur 7 possibilités en 2022, 5 ont été pourvues après rattrapage.

La Ddfip64 accueille également des stagiaires du secondaire (12) et de l'enseignement supérieur (2).

6 apprentis seront également recrutés (2 SPFE Bayonne, 1 SPFE Pau, 1 Pôle gestion fiscale, 1 à la DAJ, 1 au pôle recouvrement).

Point N°5 – Plan départemental de formation 2022 (pour avis et vote)

Les formations suivantes seront mises en place ;

- web médoc (mutualisation avec le 40, septembre) ;
- M57 également en septembre avec un questionnement sur les formateurs ;
- CDC Pros ;
- RSP qui va remplacer RAR ;
- Publicité foncière.

À noter que l'ensemble des Sips passent sous médoc web. À ce titre, 3 jours de formation en présentiel sont prévus.

Sur ce point, l'ensemble des OS ont voté favorablement.

Point N°2 – Compléments aux documents présentés pour la création du Service Départemental des Impôts Fonciers à Pau avec une antenne à Bayonne (pour avis et vote).

Lors du CTL du 9 décembre 2021, les élus FO avaient voté contre ce projet aux motifs que l'administration souhaitait que l'on évoque le dossier à la « va-vite » histoire de mettre à jour le Tagerfip. Nos interrogations portaient principalement sur le souhait et le sort des agents, du service de proximité, de l'aménagement des locaux, autant de questions qui restaient en suspens.

Force est de constater que les groupes de travail ont été nombreux (5 au total) pour lesquels les agents ont participé activement. Il semble que leurs desiderata aient été pris en considération par la direction.

Hormis la mise à jour du tagerfip des Sips après création du Sdif (document présent sur Ulysse, mais non envoyé aux membres du CTL) nous disposons de l'ensemble des éléments. Bémol cependant, alors que le plan du Sdif de Pau recensait les agents, seules les chaises apparaissaient sur le plan de Bayonne. Le président s'est voulu rassurant en indiquant que s'il y avait des chaises, il y avait forcément des agents.

La pratique nous a prouvé le contraire, mais nous devons avoir l'esprit chagrin.

La direction nous indique par ailleurs que les journées d'accueil sur les sites de Biarritz, Oloron et Orthez seront définies avec les agents souhaitant télétravailler ou travailler à distance. Un collègue a souhaité quitter la sphère foncière, un autre a obtenu sa mutation dans le 65, sinon les agents suivront leurs missions.

La direction très « taquine » souligne l'engouement suscité pour ce nouveau « gros » service et de citer une ou des demandes de mutation d'agent (e)s du SIE.

Souhaitait-elle faire passer un message personnel autour de la table du style « vous êtes très véhément contre le Sdif, mais au final, vous y postulez » ou mettait-elle en doute les motivations d'une telle demande ? L'avenir nous le dira.

Revenons à l'essentiel, la Soule sera traitée par Bayonne, concernant les géomètres, elle relèvera toujours de la sphère paloise.

Les locaux du SPF2 de Bayonne seront refaits à cette occasion (électricité, réfection des sols, des plafonds).

La fin des travaux est programmée pour la première semaine du mois d'août et le déménagement, par une entreprise, prévu du 22 au 26 du même mois.

In fine, la direction a reconnu une fois de plus, que la disparition du CDIF avait été une erreur, rejoignant ainsi le positionnement et les critiques de FO de l'époque. De plus, nombreux sont les sachants qui ont quitté la dgfip sans pouvoir assurer un tuilage. Ainsi, le CFP de Oloron s'est trouvé à un moment donné en difficulté et Biarritz l'est toujours aux dires de la direction.

En conséquence, nous nous sommes abstenus sur la création de ce Sdif au vu du souhait des agents. Pour autant, nous ne sommes pas dupes, les suppressions d'emplois devraient perdurer et elles se feront prioritairement dans les « services fusionnés ».

Les Sips sont certes fragilisés, mais l'ont-ils été spécifiquement par la création du Sdif ou plus précisément par celle du Pass qui n'a pas suscité de la part des OS une mobilisation générale à notre grand regret ?

Transfert du foncier des SIP de Pau, Bayonne, Biarritz, Orthez et Oloron vers le SDIF de Pau et son antenne de Bayonne :

Ancienne Situation		Nouvelle situation SDIF	
SIP Pau	1A 3B 4C	Pau-PELH	1A 5B 6C
SIP Oloron	1B 1C		
SIP Orthez	1B 1C	Bayonne-PELH	1A 5B 6C
SIP Bayonne	1A 3B 4C		
SIP Biarritz	2B 2C		
TOTAUX	2A 10B 12C		2A 10B 12C

Point N°3 – Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie d'Anglet (pour avis et vote).

FO-Dgfip64 a alerté à de maintes reprises la direction locale sur les difficultés que rencontraient nos collègues de la Trésorerie d'Anglet (2 absences pour maladie) et leurs souffrances au travail avec les risques psychosociaux inhérents à cette situation.

Les agents, face aux suppressions d'emplois et le surcroît de travail en découlant, ne disposent comme autre alternative que de solliciter la diminution des heures d'ouverture au public (cf notre liminaire). La direction de par l'exercice contraint des suppressions d'emplois, ne trouve plus les solutions nécessaires que de « déshabiller un service pour en habiller un autre ».

FO-dgfip64, compte tenu de la situation, s'est abstenue afin que les collègues puissent bénéficier immédiatement des nouveaux horaires.

Point N°6 – Déploiement d'un outil d'enquête de satisfaction dans les permanences (pour information).

La fameuse tablette !

Les amateurs de chocolat seront très déçus, il s'agit en fait du déploiement d'un outil d'enquête de satisfaction dans le cadre des permanences dites de proximité. L'utilisateur utilisera la tablette à l'issue de son questionnement afin d'indiquer son indice de satisfaction.

La dotation départementale est d'une tablette pour l'ensemble des permanences. C'est dire l'importance qu'attache la DG au ressenti des usagers. Outre les problèmes matériels de circulation de cette tablette, FO ne voit pas bien l'utilité d'un tel outil. Par ailleurs, les usagers qui se déplacent sont ceux éprouvant le plus de difficultés dans l'utilisation des « moyens modernes de communication ». Quelques-uns pourront nous traiter de « rétrogrades », mais une boîte en carton et un questionnaire pré-rempli auraient amplement suffi. « *Le fleuve du progrès est semé d'écueils et de bas-fonds où les navires les mieux grées peuvent faire naufrage* » (V.C).

Point N°7 – Plan de continuation de l'activité (pour information).

Le PCA n'appelle pas d'observations de notre part si ce n'est l'aspect fastidieux de l'établissement d'un tel document. Il s'agit en résumé d'établir une cotation des risques de certains services en fonction de la périodicité de la crise. Ce document fait suite à la crise pandémique connue en 2020 et n'en est pas exclusif.

Point N°8 – Questions diverses.

Lors du CHSCT du 7 juin, face à l'interdiction d'utiliser les ventilateurs (excepté dans des bureaux individuels), FO avait questionné la direction sur la possibilité d'aménager les horaires de travail en cas de canicule.

La direction, en réponse, entend porter des aménagements aux plages fixes, voire de les supprimer, de promouvoir le travail jusqu'à 3 jours/semaine. Un rappel des consignes aurait été fait auprès des Chefs de postes et services.

Le mouvement local de mutation devrait être connu d'ici la fin de la semaine si l'ultime vérification opérée le 15 juin s'avère correcte.

Sur le sujet des titularisations ou non-titularisations de nos collègues, nous apprenons qu'une collègue stagiaire contractuelle a vu son stage prolongé d'une année.

Fin de ce CTL.

Le prochain aura lieu le 21 juin 2022 à 9 h 30.



Vos représentants FO-Dgfp 64 à ce CTL

Jean-Pierre Alpha - Titulaire
Jean Bernet - Titulaire
Isabelle Soriano -Titulaire (excusée)
Patricia Viau-Experte

